

Tribunaux en vue ?

Connaissez-vous L... ?

C'est une petite ville haut-perchée dominant les plateaux embrumés où un grand fleuve prend sa source (encore qu'il y ait beaucoup à dire sur ce grand fleuve qui est peut-être mal nommé là où se reflète ce qui fait sa réputation). Elle toise, de ses remparts enchâssant des débris romains, les grasses campagnes d'alentours et ses faubourgs industriels nés le long de la voie ferrée qui passe à ses pieds. Un grand homme y est né, il y a plus d'une paire de siècles, dont la modernité n'est pas éteinte.

Le lycée de la ville porte le nom de cet illustre enfant.

Naguère, le proviseur de cet établissement fut sollicité pour y créer un internat d'excellence dont l'avenir semblait tout tracé : d'anciens bâtiments militaires de bonne facture permettraient son extension et sa spécialité scientifique répondait aux besoins du pays puisque les candidats au baccalauréat S qui s'y préparaient étaient tous disposés à conduire des études supérieures en accord avec cette spécialité.

Ce proviseur, que nous appellerons Monsieur P..., accepta d'enthousiasme cette proposition même si les perspectives de mise en place du projet étaient assorties d'un bémol : une fois l'internat d'excellence fonctionnant, Monsieur P ... serait tenu de muter afin de laisser les fruits et la gloire de cet internat d'excellence à celui qui serait son successeur, un ami du ministre ...

Soit.

Monsieur P ... que lassait quelque peu une longue carrière marquée le plus souvent par l'obligation de supprimer des postes plutôt que d'en créer, estimant que ce type d'internat était un bon outil pour mettre à un niveau culturel satisfaisant des élèves issus de familles modestes, releva le défi. En deux ans, il mit en état de marche un internat d'excellence scientifique, occupant les internes en dehors des heures de cours à des voyages pédagogiques ou à des conférences de haut niveau. Deux personnes de l'établissement (Mesdames A... et Z ...), rétribuées en HSE (heures supplémentaires effectives) pour ce travail hors normes, furent volontaires pour encadrer les internes, y compris pendant les *week ends*, et d'autres personnels, indemnisés de la même façon, furent occasionnellement amenés à s'intéresser à l'internat et à s'occuper de ses élèves.

Une bonne équipe pédagogique se constitua ainsi autour du chef d'établissement afin de mener à bien le projet de réussite de tous les élèves de l'internat.

Las ! Des esprits chagrins, parce que c'est leur nature, ou parce que la réussite des autres met plus en évidence leur propre médiocrité, ou parce que l'idéologie égalitariste qui les habite les empêche de voir comment se construit réellement l'égalité des droits à l'accès à l'instruction et à la culture, tentèrent de mettre des bâtons dans les roues du projet de Monsieur P ...

Ainsi se constitua un petit clan d'opposants pernicieux à Monsieur P ... et à l'internat d'excellence.

Arsa doit à la vérité de dire que le principal animateur de ce clan était l'adjoint de Monsieur P ... qui le savait et s'en foutait comme de l'an quarante.

Cet adjoint, Timothée Chayotte, rêvait de devenir chef d'établissement en titre, mais pour diverses raisons, il échouait toujours dans les démarches qu'il entreprenait pour ce faire. De là venait sans doute sa vocation à être le premier opposant à celui dont il aurait dû être l'appui.

Toujours est-il qu'au bout d'un an, l'internat d'excellence existait, fonctionnait et était promis à un brillant avenir.

Dans le même temps Monsieur P ... était, lui, promis à une mutation qu'il demanda et obtint.

Mais les amis des ministres font quelquefois des caprices : celui qui devait succéder à Monsieur P ... voulait un chef lieu de département et L ... n'est qu'une sous préfecture.

Celui qui succéda à Monsieur P ... fut un certain Flutiot, très proche de la retraite, que les tracas de gestion d'un grand établissement flanqué, de surcroît, d'un internat d'excellence, intéressaient fort peu et qui laissa, en conséquence, la bride sur le cou à Timothée Chayotte lequel pût ainsi saboter sans souci l'internat d'excellence. Avec bientôt, d'ailleurs, l'approbation d'un nouveau ministre, républicaniste plutôt que républicain.

Avant de quitter son ancien établissement, Monsieur P ... avait établi tous les formulaires qui permettraient à Mesdames A ... et Z ... d'être rémunérées pour le second semestre de leur travail avec les internes ; il avait également fait les papiers permettant la rémunération des professeurs du lycée qui étaient intervenus occasionnellement à l'internat d'excellence.

Comme il se doit, il avait confié au gestionnaire des finances du lycée le soin de transmettre ces documents aux services académiques concernés.

Le temps s'écoula. Plusieurs mois passèrent. Dans son nouvel établissement, Monsieur P ... fut informé par Mesdames A ... et Z ... qu'elles n'avaient toujours pas été payées du travail fourni à l'internat pendant le second semestre et que certains de leurs collègues qui avaient été rémunérés en fonction de leurs interventions auprès des internes avaient vu ensuite soustraites les sommes auxquelles ils avaient droit !

Monsieur P ... en parla à Arsa qui claviota tant et plus pour écrire à l'inspecteur d'académie, au recteur, au ministère et *tutti quanti* ... En vain.

Finalement, il s'avéra que les documents fournis par Monsieur P ... pour obtenir la rétribution des Mesdames A ... et Z ... avaient été égarés entre leur point de départ, le lycée de L ..., et celui de leur destination.

Qu'à cela ne tienne. Monsieur P ..., en accord avec le rectorat dont relève le lycée de L ..., refit les papiers et les envoya directement à destination. Quelques temps plus tard, Monsieur P ... fut informé par la « destination » que le problème était résolu.

Sauf que Mesdames A... et Z... n'ont toujours rien touché de ce qui leur est dû, quelques milliers d'euros tout de même !

L'affaire est donc devant le Tribunal Administratif.

Un mystère demeure cependant : comment se fait-il que l'aller-retour entre le lycée de L ... et les services financiers de l'académie où se situe L ... fonctionne si mal quand il concerne Mesdames A... et Z... alors qu'il a été d'une efficacité redoutable encore que mal venue pour les rétributions des intervenants occasionnels du même lycée, payés assez rapidement pour être ensuite frustrés de ce qui leur revient de droit ?

Mais un malheur n'arrivant jamais seul, voilà-t-il pas que la presse révèle un autre scandale touchant le lycée de L ...

Flutiot ayant pris sa retraite, un nouveau proviseur a été nommé à la dernière rentrée. Ce Monsieur le Proviseur X ... a été suspendu, avec interdiction de mettre les pieds dans son établissement, pour d'obscures raisons de détournement de matériel antérieurement à son arrivée à L ...

Depuis le 27 février, c'est Timothée qui est content : il est le Proviseur du lycée de L ..., certes à titre provisoire, certes faisant fonction de ... Mais quelle belle occasion pour couler définitivement l'épave de l'internat d'excellence.

Ô, illustre enfant de L ..., la lutte que tu as lancée contre l'obscurantisme n'est pas achevée ! Y aura-t-il toujours des ministres, ou des acolytes de ministres, des Timothée Chayotte ou des acolytes des Timothée Chayotte, des imbéciles, quoi, et des envieux, pour mettre tes Lumières sous le boisseau ?

Foi d'Arsa : elle et bien d'autres avec elle, ne s'y résigneront point !